

Fiche 1 : PROCEDURE D'ADMISSION EN TROISIEME «PREPA-METIERS »

Les classes de troisième « prépa-métiers » s'adressent à des élèves volontaires qui à l'issue de la classe de quatrième souhaitent s'orienter plus particulièrement vers la voie professionnelle et l'apprentissage.

Ces classes cherchent à susciter chez des élèves l'envie de réussir par la pédagogie de projet, à travers la découverte de différents secteurs socio-professionnels.

L'objectif est de permettre aux élèves de développer des compétences mobilisables dans le monde du travail et de mieux appréhender la réalité des métiers. A terme, il s'agira pour eux d'affiner leur parcours de formation.

A. PROFIL DES ELEVES

Il s'agit d'élèves ayant la maturité suffisante pour tirer profit de séquences d'observation, de stages en milieu professionnel et de périodes d'immersion dans des lycées, CFA ou UFA.

La troisième « prépa-métiers » n'a pas vocation à accueillir des élèves présentant des problèmes d'ordre disciplinaire ou d'absentéisme lourd.

Les élèves en grande difficulté scolaire, ainsi que ceux qui peuvent suivre une classe de troisième général de collège, ne relèvent pas de cette procédure.

B. ZONES DE RECRUTEMENT

Les classes de troisième « prépa-métiers » ne sont pas sectorisées. La priorité est accordée aux élèves du réseau et des réseaux limitrophes en fonction de la carte des formations et de l'accessibilité. La commission devra veiller à ce que les temps de transport occasionnés pour les élèves soient raisonnables.

C. CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION PAR L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Les représentants légaux des élèves volontaires en fin de classe de quatrième souhaitant entrer dans une classe de troisième « prépa-métiers », effectueront une demande auprès du chef d'établissement d'origine au moyen du dossier de candidature joint à cette circulaire.

Durant l'année de quatrième, un entretien personnalisé, fondé sur la motivation et sur le bilan des acquis de l'élève, aura lieu avec le professeur principal, le Psy EN et éventuellement d'autres membres de l'équipe éducative.

La liste des établissements proposant une classe de troisième « prépa-métiers » est proposée en annexe. Pour chaque collège sont précisées les LVB disponibles afin d'assurer la continuité linguistique.

Les élèves ont la possibilité de formuler 2 vœux.

D. SAISIE DES VŒUX ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

L'application « Affectation en troisième prépa-métiers » accessible via le portail Esterel/ARENA est utilisée pour gérer l'affectation en s'appuyant sur le travail des commissions.

Les établissements d'origine des candidats utilisent l'application « Affectation en troisième « prépa-métiers » pour

importer les dossiers élèves de SIECLE, saisir les vœux et éditer les notifications d'affectation, de liste supplémentaire ou de non affectation.

Pour chaque vœu un dossier est déposé **sur la Plateforme Numérique d'Echange (PNE EPLE) de l'établissement d'accueil demandé.**

Le dossier doit comprendre :

- Le dossier académique de demande d'admission renseigné par l'établissement d'origine ;
- La copie des bulletins scolaires disponibles ;
- La grille d'aide à la prise de décision du conseil de classe du second trimestre.
- Les documents médicaux et sociaux (éventuellement), transmis au service Santé/Social ;
- Tout autre document, fourni par la famille ou l'établissement d'origine, susceptible d'étayer la demande.

E. ORGANISATION DES COMMISSIONS

Des commissions territoriales regroupent des établissements de plusieurs réseaux (cf annexe 1).

Chaque commission territoriale sera co-présidée par un chef d'établissement et un directeur de CIO.

Avant chaque commission territoriale, chaque président sera destinataire d'un tableau récapitulatif la liste des candidats pour chaque établissement d'accueil.

Les élèves ayant formulé un vœu dépendant d'une autre commission seront signalés afin de pouvoir contacter la commission en question. Si un élève est retenu par deux commissions, l'affectation sur le vœu de rang 1 est privilégiée.

Des sous-commissions seront constituées afin de permettre l'examen d'un nombre de dossiers raisonnable tout en favorisant une expertise croisée pour l'analyse de ces dossiers.

Elles seront composées à minima du chef d'établissement de la classe de l'établissement proposant une 3PM, de l'IEN 2nd degré ou de l'inspecteur référent de l'établissement et d'un Psy-EN.

F. PROCEDURE A SUIVRE

Les dossiers sont instruits selon les critères suivants :

- Appréciation de la motivation du jeune
- Avis de l'équipe pédagogique, du PSY-EN-EDO, du chef d'établissement
- Compétences et évaluations de l'élève

Chaque sous-commission a la responsabilité **de formuler une proposition pour chaque vœu exprimé :**

- « **Affecté rang x** »
- « **Liste Supplémentaire rang x** »
- « **Non admis** ».

Si le nombre de candidatures le permet, la liste supplémentaire sera constituée par un nombre de dossiers équivalents à la capacité d'accueil.

A l'issue des sous-commissions, le tableau récapitulatif des propositions est envoyé à l'adresse
ce.iio13@ac-aix-marseille.fr

Une commission départementale vérifiera la cohérence de l'ensemble des propositions et procédera à leur validation.

G. DIFFUSION DES RESULTATS

L'affectation sera prononcée par le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, dans la limite des capacités d'accueil à l'issue de la commission départementale.

Les candidats non admis seront, de droit, accueillis en classe de troisième dans leur collège d'origine fréquenté l'année précédente.

Les établissements d'origine éditent les notifications d'affectation via l'application le et les communiquent aux familles pour procéder à l'inscription.

Les établissements d'accueil accèdent à la liste des résultats. Ils sont responsables de la gestion des listes supplémentaires.

L'inscription doit impérativement intervenir avant le 30 juin de l'année en cours. Passée cette date, le bénéfice de l'affectation sera perdu et la place pourra être proposée à un élève figurant sur la liste supplémentaire.

H. CALENDRIER

Du mardi 2 mai au vendredi 12 mai 2023	Saisie des vœux dans l'application « Affectation en 3e Prépa-Métiers » et dépôt des dossiers sur la PNE des établissements demandés
Matinée du Mardi 23 mai 2023	Sous Commissions territoriales de classement des dossiers A l'issue des sous-commissions, les propositions de classement sont envoyées à ce.iio13@ac-aix-marseille.fr
Jeudi 25 mai 2023	Commission départementale de régulation et de validation des propositions des sous-commissions
Mardi 30 mai 2023	Etablissements d'origine : édition des notifications d'affectation et remise aux familles
	Etablissement d'accueil : consultation des résultats
Au plus tard le 30 juin 2023	Inscription des élèves
1^{er} juillet 2023	Appel aux listes supplémentaires

ANNEXE 1 : LISTE DES SOUS COMMISSIONS ET DES ETABLISSEMENTS PARTICIPANT A LA PROCEDURE D'AFFECTATION EN 3EME PREPA-METIERS

Attention : fermeture de la 3^{ème} prépa-métiers sur le lycée Rempart-Vinci à la prochaine rentrée.

Sous Commission	Réseaux	Etablissements
1	Etoile	CLG EDOUARD MANET MARSEILLE 14E ARRONDISSEMENT
	Etoile	CLG JACQUES PREVERT MARSEILLE 13E ARRONDISSEMENT
	Vieux Port	CLG CLAIR SOLEIL MARSEILLE 14E ARRONDISSEMENT
	Vieux Port	CLG EDGAR QUINET MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT
	Vieux Port	CLG MASSENET MARSEILLE 14E ARRONDISSEMENT
	Vieux Port	CLG VERSAILLES MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT
	Vieux Port	LPO REMPART-VINCI MARSEILLE 7E Ardt : FERMETURE rentrée 2023
2	Madrague	CLG ARTHUR RIMBAUD MARSEILLE 15E ARRONDISSEMENT
	Madrague	CLG HENRI BARNIER MARSEILLE 16E ARRONDISSEMENT
	Madrague	CLG JEAN MOULIN MARSEILLE 15E ARRONDISSEMENT
	Madrague	LP CHATELIER (LE) MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT
	Madrague	LP LYC METIER ESTAQUE (L') MARSEILLE 16E ARRONDISSEMENT
3	Le Garlaban	CLG LOU GARLABAN AUBAGNE
	Calanques	LP LYC METIER FREDERIC MISTRAL MARSEILLE 8E ARRONDISSEMENT
	Calanques	LP LYC METIER LEAU MARSEILLE 8E ARRONDISSEMENT
	Huveaune	CLG PONT DE VIVAUX MARSEILLE 10E ARRONDISSEMENT
	Huveaune	LP CAMILLE JULLIAN MARSEILLE 11E ARRONDISSEMENT
	Huveaune	LP LYC METIER RENE CAILLIE MARSEILLE 11E ARRONDISSEMENT
4	Sainte Victoire	CLG CAMPRA AIX-EN-PROVENCE
	Sainte Victoire	LPO EMILE ZOLA AIX-EN-PROVENCE
	Sainte Victoire	LPO MARIE MADELEINE FOURCADE GARDANNE
5	La Crau	CLG ALBERT CAMUS MIRAMAS
	La Crau	LP LES FERRAGES SAINT-CHAMAS
	La Crau	LP LYC METIER ALPILLES (LES) MIRAMAS
	La Crau	LP LYC METIER LATECOERE ISTRES
	Salon	LPO ADAM DE CRAPONNE SALON-DE-PROVENCE
6	La Côte Bleue	LP LYC METIER CHARLES MONGRAND PORT-DE-BOUC
	La Côte Bleue	LP LYC METIER JEAN MOULIN PORT-DE-BOUC
	La Côte Bleue	LPO LYC METIER LYCEE POLYVALENT JEAN LURCAT MARTIGUES
	Camargue	LP LYC METIER CHARLES PRIVAT ARLES
	La Nerthe	LP LYC METIER LOUIS BLERIOT MARIGNANE

ANNEXE 2 : Capacités et LVA/LVB

UAI	Nom établissement	Ville	Capacités pour élèves de l'extérieur		LVA	LVB
			UAI	LVA		
0130001F	LPO EMILE ZOLA	AIX-EN-PROVENCE	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0130003R	LP LYC METIER LOUIS BLERIOT	MARIGNANE	48	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0130005P	LP CHATELIER (LE)	MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0130007S	LP LYC METIER RENE CAILLIE	MARSEILLE 11E ARRONDISSEMENT	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	
01300058T	LP LYC METIER ESTAQUE (L')	MARSEILLE 16E ARRONDISSEMENT	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	
01300062X	LP LYC METIER FREDERIC MISTRAL	MARSEILLE 8E ARRONDISSEMENT	24	ANGLAIS	ESPAGNOL/ITALIEN	
01300063Y	LP LYC METIER LEAU	MARSEILLE 8E ARRONDISSEMENT	45	ANGLAIS	ESPAGNOL/ITALIEN	
01300068D	LP CAMILLE JULLIAN	MARSEILLE 11E ARRONDISSEMENT	24	ANGLAIS	ESPAGNOL/ITALIEN	
0130146N	LP LYC METIER ALPILLES (LES)	MIRAMAS	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0130150T	LP LYC METIER JEAN MOULIN	PORT-DE-BOUC	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0130151U	LP LYC METIER CHARLES MONGRAND	PORT-DE-BOUC	48	ANGLAIS	ITALIEN / ESPAGNOL	
0130157A	LP LES FERRAGES	SAINT-CHAMAS	24	ANGLAIS	ESPAGNOL/ITALIEN	
0130161E	LPO ADAM DE CRAPONNE	SALON-DE-PROVENCE	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0130171R	LP LYC METIER CHARLES PRIVAT	ARLES	25	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0131262B	CLG JACQUES PREVERT	MARSEILLE 13E ARRONDISSEMENT	5	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0131264D	CLG VERSAILLES	MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT	4	ANGLAIS	ITALIEN/ARABE/ESPAGNOL	
0131605Z	CLG HENRI BARNIER	MARSEILLE 16E ARRONDISSEMENT	1	ANGLAIS	ITALIEN/ARABE/ESPAGNOL	
0131703F	CLG EDOUARD MANET	MARSEILLE 14E ARRONDISSEMENT	5	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0131704G	CLG ARTHUR RIMBAUD	MARSEILLE 15E ARRONDISSEMENT	2	ANGLAIS	ESPAGNOL OU ITALIEN	
0131935H	CLG EDGAR QUINET	MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT	2	ANGLAIS	ESPAGNOL/ALLEMAND/ITALIEN	
0132204A	CLG PONT DE VIVAUD	MARSEILLE 10E ARRONDISSEMENT	3	ANGLAIS	ESPAGNOL/ALLEMAND/ITALIEN	
0132207D	CLG MASSENET	MARSEILLE 14E ARRONDISSEMENT	4	ANGLAIS	ITALIEN/ARABE/ESPAGNOL	
0132210G	LYCEE POLYVALENT JEAN LURCAT	MARTIGUES	24	ANGLAIS	ESPAGNOL/ITALIEN	
0132276D	LP LYC METIER LATECOERE	ISTRES	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	
0132325G	CLG CAMPRA	AIX-EN-PROVENCE	12	ANGLAIS	ESPAGNOL/ALLEMAND/ITALIEN	
0132326H	CLG ALBERT CAMUS	MIRAMAS	6	ANGLAIS	ESPAGNOL/ALLEMAND/ITALIEN	
0132404T	CLG CLAIR SOLEIL	MARSEILLE 14E ARRONDISSEMENT	3	ANGLAIS	ITALIEN LV2 / ALLEMAND LV2	
0132407W	CLG JEAN MOULIN	MARSEILLE 15E ARRONDISSEMENT	5	ANGLAIS	ESPAGNOL/ITALIEN	
0132412B	CLG LOU GARLABAN	AUBAGNE	12	ESPAGNOL	ITALIEN	
0133244F	LPO MARIE MADELEINE FOURCADE	GARDANNE	24	ANGLAIS	ESPAGNOL	